

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-10.250-0075122.2025.001			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom FERMES BIO COOP Adresse SENTIER DE LA FONTAINE ROUTE DE NOYERS 89310 Nitry Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE (FR-BIO-10) Adresse 1 Place Zaha Hadid, 92400, Courbevoie Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs <ul style="list-style-type: none"> • Distribution / Mise sur le marché • Exportation 					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production <ul style="list-style-type: none"> • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: <ul style="list-style-type: none"> – production biologique, sauf durant la période de conversion – production durant la période de conversion • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: <ul style="list-style-type: none"> – production de produits biologiques – production de produits en conversion • (e) Aliments pour animaux Méthode de production: <ul style="list-style-type: none"> – production de produits biologiques – production de produits en conversion 					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date 27 novembre 2025 11:32:25 +01 (CET) Nom et signature BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE Lieu Courbevoie (FR)				I.8 Validité Certificat valable du 09/10/2025 au 31/03/2027	

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	<p>II.1 Répertoire des produits</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 5%;">Nom du produit</td><td style="width: 90%;">Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848</td><td style="width: 5%; text-align: right;">Biologique</td></tr> <tr> <td>Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Aliments pour animaux : luzerne déshydratée, soja extrudé, tourteaux, issues de travail des grains</td><td></td><td style="text-align: right;">En conversion</td></tr> <tr> <td>Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Aliments pour animaux : luzerne déshydratée, soja extrudé, tourteaux, issues de travail des grains</td><td></td><td style="text-align: right;">Biologique</td></tr> <tr> <td>Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Céréales, oléagineux, protéagineux, graines fourragères, légumes frais et secs, légumineuses</td><td></td><td style="text-align: right;">En conversion</td></tr> <tr> <td>Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Céréales, oléagineux, protéagineux, graines fourragères, légumes frais et secs, légumineuses</td><td></td><td style="text-align: right;">Biologique</td></tr> <tr> <td>Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Tourteaux d'oléagineux</td><td></td><td style="text-align: right;">En conversion</td></tr> <tr> <td>Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Tourteaux d'oléagineux</td><td></td><td style="text-align: right;">Biologique</td></tr> <tr> <td>Commerce de gros non spécialisé de denrées alimentaires, boissons - Farines et produits à base de céréales y compris flocon</td><td></td><td style="text-align: right;">En conversion</td></tr> <tr> <td>Commerce de gros non spécialisé de denrées alimentaires, boissons - Farines et produits à base de céréales y compris flocon</td><td></td><td style="text-align: right;">Biologique</td></tr> <tr> <td>Commerce de gros non spécialisé de denrées alimentaires, boissons - Huile issue d'oléagineux (vrac)</td><td></td><td style="text-align: right;">En conversion</td></tr> <tr> <td>Commerce de gros non spécialisé de denrées alimentaires, boissons - Huile issue d'oléagineux (vrac)</td><td></td><td style="text-align: right;">Biologique</td></tr> </table>	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848	Biologique	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Aliments pour animaux : luzerne déshydratée, soja extrudé, tourteaux, issues de travail des grains		En conversion	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Aliments pour animaux : luzerne déshydratée, soja extrudé, tourteaux, issues de travail des grains		Biologique	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Céréales, oléagineux, protéagineux, graines fourragères, légumes frais et secs, légumineuses		En conversion	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Céréales, oléagineux, protéagineux, graines fourragères, légumes frais et secs, légumineuses		Biologique	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Tourteaux d'oléagineux		En conversion	Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Tourteaux d'oléagineux		Biologique	Commerce de gros non spécialisé de denrées alimentaires, boissons - Farines et produits à base de céréales y compris flocon		En conversion	Commerce de gros non spécialisé de denrées alimentaires, boissons - Farines et produits à base de céréales y compris flocon		Biologique	Commerce de gros non spécialisé de denrées alimentaires, boissons - Huile issue d'oléagineux (vrac)		En conversion	Commerce de gros non spécialisé de denrées alimentaires, boissons - Huile issue d'oléagineux (vrac)		Biologique
Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848	Biologique																																
Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Aliments pour animaux : luzerne déshydratée, soja extrudé, tourteaux, issues de travail des grains		En conversion																																
Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Aliments pour animaux : luzerne déshydratée, soja extrudé, tourteaux, issues de travail des grains		Biologique																																
Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Céréales, oléagineux, protéagineux, graines fourragères, légumes frais et secs, légumineuses		En conversion																																
Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Céréales, oléagineux, protéagineux, graines fourragères, légumes frais et secs, légumineuses		Biologique																																
Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Tourteaux d'oléagineux		En conversion																																
Commerce de gros de céréales, semences et aliments pour le bétail - Tourteaux d'oléagineux		Biologique																																
Commerce de gros non spécialisé de denrées alimentaires, boissons - Farines et produits à base de céréales y compris flocon		En conversion																																
Commerce de gros non spécialisé de denrées alimentaires, boissons - Farines et produits à base de céréales y compris flocon		Biologique																																
Commerce de gros non spécialisé de denrées alimentaires, boissons - Huile issue d'oléagineux (vrac)		En conversion																																
Commerce de gros non spécialisé de denrées alimentaires, boissons - Huile issue d'oléagineux (vrac)		Biologique																																
<p>II.2 Quantité de produits</p>																																		
<p>II.3 Informations sur les terres</p>																																		
<p>II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs</p>																																		
<p>II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées</p>																																		
<p>II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848</p>																																		
<p>II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant</p>																																		
<p>II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848</p> <p>Nom de l'organisme d'accréditation COFRAC Hyperlien vers le certificat d'accréditation https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf</p>																																		
<p>II.9 Autres informations</p>																																		